

lit, & des fenêtres, d'allumer le feu & une bougie, aiant été sollicité par plusieurs amateurs de se rendre à Paris, propose ce Réveil par souscription aux conditions suivantes. On déposera 100 liv. chez M^r. Hémart, notaire, rue du Colombier, & on paiera une pareille somme en recevant le Réveil. Ceux qui auront déposé 100 liv. seront libres de les reprendre s'il ne produit pas les effets annoncés. On se contentera même d'une simple soumission de leur part. Ceux qui n'auront pas souscrit, paieront 250 liv. Le R. P. Mourgues demeure à Paris, chez M^r. l'abbé de Viennay, ancien conseiller-clerc au parlement, grande rue Taranne.

 *Il y a des gens qui m'envoient quelque livre à annoncer ou me recommandant quelque article auquel ils s'intéressent, s'imaginent que cela doit se faire incessamment & au préjudice des matieres qui attendent quelques fois depuis un an l'occasion de se placer. Je les prie de ne pas s'inquiéter & de ne pas m'exhorter inutilement. Si ce sont des choses dont je puisse entretenir le public, je ne manquerai pas de le faire dans le tems convenable; & si elles sont de nature à être dévouées au silence, toutes les instances du monde ne les tireront pas de cette paisible destinée.*